



IDENTITE DE L'ENONCIATEUR ET ENJEUX DU DISCOURS RAPPORTE DANS UN ARTICLE DE PRESSE

Ambroise Tahouo Gnabroⁱ

Université Felix Houphouët Boigny,
Abidjan, Côte d'Ivoire

Résumé :

La question de l'identité et de la responsabilité du sujet énonciateur que nous abordons ici est liée à la problématique de la prise en charge ou non du discours par l'énonciateur. Le discours rapporté nous permet de comprendre comment le locuteur parvient à s'approprier les propos d'autrui sans toutefois en assumer la responsabilité. Cet article traite de la construction de la présence du locuteur dans le discours rapporté, plus particulièrement du discours direct (DD) et indirect (DI), dans la presse écrite. Il s'agit de voir comment les journalistes se servent du discours rapporté pour étayer leur argumentation, tout en sachant que son emploi obéit à une intentionnalité indéniable.

Mots clés : discours rapporté, pragmatique, argumentation, responsabilité, énonciateur

Abstract:

The question of the identity and responsibility of the enunciator subject that we are addressing here is linked to the issue of whether or not the enunciator takes charge of the discourse. Reported speech allows us to understand how the speaker manages to appropriate the words of others without however assuming responsibility for them. This article deals with the construction of speaker presence in reported speech, more specifically direct (DD) and indirect (DI) speech, in the written press. It is a question of seeing how journalists use the reported speech to support their argument, while knowing that its use obeys an undeniable intentionality.

Keywords: reported speech, pragmatic, argumentation, responsibility, enunciator

1. Introduction

Le discours rapporté occupe une place privilégiée dans les écrits quotidiens des journalistes. Ils rapportent sans cesse les dires d'une tierce personne, de manière directe ou indirecte. Cette pratique fréquente, constitue un sujet d'étude et nous conduit à nous

ⁱ Correspondence: email welito.titi@gmail.com

interroger sur le rôle et la portée de ces paroles empruntées, parfois déformées, dans les articles de presse.

Notre travail qui s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours et exploite les approches énonciatives et pragmatiques vise essentiellement à faire ressortir les stratégies énonciatives et argumentatives impliquées dans le processus d'appropriation des paroles d'autrui et à préciser la relation que l'énonciateur entretient avec les paroles qu'il rapporte. Nous cherchons à repérer à l'intérieur des discours rapportés, les traces de l'intervention du rapporteur, lieux privilégiés de l'inscription de la subjectivité du rapporteur.

Pour parvenir à cela, nous nous interrogerons sur le rôle de la mise en scène d'une ou plusieurs voix in absentia, fréquentes, à travers ce type d'énonciation qui semblent constituer des indices tangibles de l'engagement du journaliste citant vis-à-vis des propos qu'il rapporte. Cette démarche nous permettra sans doute d'avoir un éclairage sur le rôle, à la fois pragmatique, sémantique et interactionnel, joué par la référence au discours de l'autre dans les articles de presse.

L'engagement du locuteur citant se manifeste-t-il autrement que par l'emploi du discours rapporté ? La fréquence de ce discours dans la presse relève-t-elle d'un simple fait d'écriture ou est-elle motivée par des intentions supposées ou réelles des journalistes ? Telle est notre orientation problématique.

Les effets de sens produit par le discours rapporté dans quelques articles de presse écrite ivoirienne nous occuperont dans cette analyse.

Nous ferons dans un premier temps un tour d'horizon sur les différents concepts et théorie liés au discours rapporté ensuite il s'agira de ressortir la portée argumentative du discours rapporté dans quelques articles de presse écrite ivoirienne.

2. Cadre théorique

Le discours rapporté est aujourd'hui un objet d'études privilégié dans les travaux de recherche. On le retrouve aussi bien en linguistique, en science du langage qu'en littérature.

Plusieurs études ont été menées sur le sujet, nous allons faire un tour d'horizon de quelques-unes afin d'établir le cadre théorique de notre travail.

Pour définir et délimiter ce que nous entendons par discours rapporté nous ferons référence à ce que M. Bakhtine (1978) appelle « *les paroles d'autrui* ». Le terme de discours rapporté désigne de façon générale « *les différentes modalités d'intégration d'un discours extérieur dans un premier discours* » (M. Arrivé et al., 1986). Et l'analyse du discours rapporté porte donc sur la façon dont un journaliste convoque et insère le propos d'un tiers locuteur dans sa propre énonciation. Il imbrique ainsi deux énonciations, celle citée dans la sienne. Il est en cela « *la manifestation la plus évidente de la polyphonie linguistique* » (Maingueneau 2003, 115).

On remarque d'emblée qu'il y a plusieurs niveaux de narration dans le discours rapporté.

Dans les grammaires traditionnelles, le discours rapporté est reconnu comme présentant trois formes : le discours direct (DD), le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL). Examinons ces trois niveaux d'énonciation du discours rapporté :

3. Discours direct (DD)

3.1 Opérations de construction du discours direct

L'analyse formelle du discours rapporté montre bien ses caractéristiques particulières. Il reproduit textuellement les propos du narrateur et les présente comme « *sortant directement de la bouche de celui qui parle* » (Grevisse Maurice, 1409). En d'autres termes, les propos du narrateur sont rapportés tels qu'énoncés sans aucune modification, sans aucun changement.

Le discours direct permet de rapporter textuellement les propos d'autrui, « *le discours direct constitue apparemment la forme la plus littérale de la représentation du discours d'autrui. Celui-ci est attribué explicitement à un locuteur (...) et il est présenté tel quel, comme une citation* » (Martin Riegel et al., 1994). De ce point de vue, nous pouvons dire que le discours direct est une reproduction de l'énoncé original car il reprend exactement les propos cités. Le sujet énonciateur fait une assertion en indiquant, au moyen d'une typographique particulière, qu'il n'est pas l'auteur des propos qu'il tient. Les marques du discours direct sont les suivantes :

- la présence d'un verbe introducteur qui est généralement un verbe déclaratif (affirmer, dire, écrire, répliquer, annoncer, répondre, rétorquer, murmurer, etc.) qui peut précéder ou suivre la citation ou y être intercalé ;
- les deux points (:) placés avant les guillemets (« ») ;
- un nom ou pronom désignant la personne dont on rapporte les paroles est sujet de ce verbe ;
- des guillemets ouvrants et fermants marquent le début et la fin de la citation ;
- un tiret peut annoncer une prise de parole ou l'alternance des répliques dans un dialogue.

Dans son article intitulé « Rencontre Gbagbo-Ouattara, du mardi 27 juillet 2021 », le journaliste Yacouba Gbane écrit ceci :

« L'équipe de Ouattara est tombé sur l'état d'esprit, sinon la grandeur d'esprit du Président Laurent Gbagbo qui n'est plus à démontrer. Il les a surpris. Pendant tout ce temps, Adama Bictigo, Directeur de l'exécutif du RHDP avait un large sourire. Avec son sourire, il a donné des gbôh. Plaisantant par-ci, illuminant la salle de son rire contagieux et chaleureux. Dans la salle, il avait un mot gentil, pour chacun. Le Ministre Hubert Oulaye, membre de la délégation du président Laurent Gbagbo, raconte : « l'ambiance était bonne. Une très belle ambiance. Nous étions déjà dans la salle avec la délégation de Ouattara. Le Président Laurent Gbagbo est arrivé avec le sourire. Comme il connaît tout le monde. Il dit à Bictogo : « comment ça va ? » Il répond avec un large sourire : « Monsieur le Président, ça va ». Plaisantant avec Cissé Bacongo, le Président lui

dit : « toi, on dit que tu es un bon maire ». En tout cas, il a détendu l'atmosphère. Aussi bien avec Ouattara qu'avec ses compagnons. » Le Temps du 02 juillet 2021, p.05.

Dans cet extrait, le journaliste a tenté de montrer « comment (l'ex-Président Laurent Gbagbo) a détendu l'atmosphère à la présidence » lors de la rencontre entre les Présidents Ouattara et Gbagbo. Nous y apercevons toutes les marques du discours direct. Plus encore nous remarquons comment le journaliste intègre à son discours plusieurs autres voix. Il introduit son propos par l'expression à l'aide de plusieurs verbes déclaratifs que sont : raconter, dire, répondre. Yacouba Gbane, par l'utilisation de ces verbes signale que la partie à venir du discours ne lui appartient plus ; une autre voix prend le relai dans sa propre énonciation. Le discours rapporté apparaît ici comme un cas avéré de la marque de la double énonciation.

En effet, dans l'énoncé rapporté par Yacouba Gbane, cohabitent deux instances énonciatives il y a d'une part le locuteur rapporteur et d'autre part le locuteur rapporté. Une occurrence de discours rapporté est donc le lieu de rencontre de plusieurs voix, plusieurs subjectivités aux deux sujets-énonciateurs. C'est en cela que Maingueneau Dominique a parlé de « la manifestation de la polyphonie linguistique » (2003 ; 115). Aussi, la polyphonie peut être considérée comme un fait énonciatif qui met fin au mythe de l'unicité du sujet parlant et donne lieu à une énonciation à plusieurs voix.

3.2 Formes du discours direct dans la presse écrite ivoirienne

Le relevé de quelques extraits :

P1 : Concernant l'adduction en eau potable Patrick ACHI a mis l'accent sur la construction d'une station d'eau potable à 40 km d'Abidjan via le fleuve Comoé. « Pour alimenter la capitale et toute les localités environnantes », a-t-il insisté. *Fraternité Matin* du 02 aout 2021, p.02.

P2 : Le parrain a profité de l'occasion pour inviter les populations à cultiver l'union et le vivre ensemble. Aussi les a-t-il exhortés à toujours faire confiance au président Alassane Ouattara. « Grâce à lui, la Cote d'Ivoire a retrouvé la paix et s'est repositionnée dans le concert des nations, à travers la réalisation de plusieurs projets... », a-t-il insisté. *Le Rassemblement* du 02 aout 2021, p.06.

P3 : Des recommandations qui seront rendus fidèlement, selon la cheffe de mission de la direction du parti « je voudrais vous remercier pour le travail scientifique de haut niveau et de profonde réflexion pour le devenir du PDCI-RDA... », a indiqué madame Adèle N'Dioré. *Le Nouveau Réveil* du 02 aout 2021, p.03.

P4 : Poursuivant, Achi Patrick indiqua que « la mobilisation cohérente, constante et collective du gouvernement, sur l'ensemble de ces sujets hautement stratégiques, permettra à nos concitoyens de constater que nous sommes réellement au travail, en mission... ». *Le Rassemblement* du 02 aout 2021, p.02.

P6 : Sur la question de « la recapitalisation » ; les opérateurs du secteur riz en Côte d'Ivoire présents à la conférence étaient de chœur avec le représentant d'AfricaRice. *Fraternité Matin* du 02 aout 2021, p.11.

P7 : dans cette note, les organisations ont exprimé leur profonde gratitude à Alassane Ouattara pour cette « mesure salutaire ». *Rassemblement* du lundi 2aout 2021, p08.

Au regard des articles parcourus, les constats se dégagent :

Dans la presse ivoirienne on retrouve une harmonisation de la présentation du discours direct. En effet, dans les articles parcourus, le discours direct est encadré par des « griffes » en lieu et place des « guillemets ». Ce qui ne correspond pas aux usages de la grammaire normative et prescriptive. S'agit-il d'une question d'esthétique d'écriture ? La question reste posée.

Par ailleurs, nous notons la présence de constructions qui n'obéissent pas aux règles basiques de la formation du DD.

Dans la phrase P4 par exemple, l'emploi du verbe introducteur « indiqua » suivi de la conjonction « que » requiert la construction d'une proposition subordonnée complétive. Et donc, les guillemets ne devaient plus être présents comme c'est le cas.

Nous sommes en face d'un pseudo discours direct ou d'une construction à cheval entre le discours direct et indirect. Et cette construction est récurrente dans les articles de presse écrite en Côte d'Ivoire.

Dans les énoncés p6 et p7 nous avons une construction qui présente les caractéristiques d'un discours rapportée mais en réalité n'en est pas une. Nous avons en effet des expressions encadrées par des guillemets. Insérées dans le discours du journaliste, ces expressions fonctionnent comme des marqueurs mise en relief permettant au rapporteur de d'installer dans son propos par un mot ou un groupe de mots d'autrui pour mieux illustrer son argumentation.

4. Le discours indirect (DI)

Dans le discours indirect, le locuteur rapporte les propos de la source tout en maintenant sa position. Ainsi, l'énoncé « original » de la source n'est pas mis en scène de manière autonome ; le locuteur citant, l'intègre à son propre discours en l'adaptant aux exigences de sa propre énonciation. Et cette adaptation tient compte des déictiques de personnes, de temps et de lieu. Dans ce cas, le discours du locuteur cité perd son autonomie et est assujéti à l'énonciation du journaliste. C'est pourquoi Maurice Grevisse indique que « *le discours indirect rapporte les paroles prononcées, non plus en les faisant sortir de la bouche même de celui qui les a dites, mais indirectement, par le truchement du narrateur, qui en donne au lecteur ou à l'auteur, non le texte, mais sa substance ; c'est le discours raconté* » (Grevisse Maurice, 1409) voici quelques exemples :

Le journaliste de *Fraternité Matin*, Marcelle Appena dans son article intitulé « gratitude et remerciements », écrit ceci :

« Legre Philippe a également assuré au Premier Ministre qu'il peut compter sur les populations au nom desquelles il a pris la parole. » *Fraternité Matin*, du 02 aout 2021, p.03.

« Le Ministre-Gouverneur a affirmé que jamais les populations ne trahiront le Président de la République » *Fraternité Matin*, du 02 aout 2021 » p.03.

La transposition du discours direct au discours indirect implique des transformations grammaticales qui marquent le changement d'énonciation.

Au discours direct, ces deux énoncés pourraient être transcrits comme suit :

Legre Philippe a également assuré : « je peux compter sur les populations au nom desquels j'ai pris la parole »

Le Ministre gouverneur a affirmé : « Jamais les populations ne trahiront le Président de la République »

La remarque qui ressort de cet exercice est que le journaliste a su faire la transformation personnelle, du « je » du locuteur dans le discours indirect au « il » du discours direct.

Toutefois, le changement des temps verbaux n'a pas été bien réalisé.

En effet, si le verbe de la phrase au discours directe est à au futur « trahiront », au discours indirect, c'est le conditionnel présent qui est attendu, c'est-à-dire « trahiraient »

De même, le présent « je peux » et le passé composé « j'ai pris » du discours direct devaient subir les transformations respectives de l'imparfait « il pouvait » et du plus que parfait « avait pris » au discours indirect.

Le temps du verbe subit donc une transformation temporelle : par le présent, le discours direct ramène au moment où les paroles rapportées ont été prononcées, l'imparfait replace les faits dans l'ordre chronologique du récit du journaliste.

Par ailleurs, il faut noter l'emploi des verbes introducteurs, « affirmer » et « assurer » ; les paroles sont rapportées sous la forme d'une subordonnée introduite par le subordonnant « que ».

Le verbe introducteur « a assuré » est un verbe d'opinion, son emploi illustre la capacité du journaliste à synthétiser l'information contenue dans la citation, d'en faire sienne et surtout d'y apporter une touche personnelle. En effet, l'assurance dont le journaliste parle dans cet extrait semble être un sentiment personnel qu'il attribue au Ministre Legre Philippe.

Le changement d'énonciation, quand on passe du discours direct au discours indirect, a pour effet de montrer que ce n'est plus la même personne qui parle, puisque quelqu'un parle au nom d'une autre personne. Ce changement est marqué par des transformations grammaticales de l'énoncé.

5. Le discours indirect libre (DIL)

A côté de ces deux types de discours, il existe un autre plus complexe qui s'inspire à la fois des deux formes, directe et indirecte auxquelles il emprunte certaines marques. Il s'agit du discours indirect libre ; il permet à un énonciateur de citer les propos d'un tiers sans guillemets ni verbe introducteur. Et cette absence de marque formelle est une difficulté majeure qui ne permet pas de faire un relevé systématique des fragments considérés comme tels dans un texte. Il faut même s'attendre à de nombreux cas d'ambiguïtés quand il s'agira de déterminer avec précision les frontières, voire l'existence de segments de discours indirect libre. Ce qui explique la difficulté à laquelle nous sommes confrontés quant à l'analyse du discours indirect libre dans ce corpus de presse parce qu'il n'offre pas un grand éventail d'exemples comme dans le cas des deux autres types de discours déjà étudiés.

Toutefois, un examen attentif du cadre énonciatif permet de repérer certains indices qui marquent ce type de discours.

P5 : Jean Louis Moulot, Maire de Grand Bassam, a rassuré sa ville, invitée d'honneur de cet événement, qu'elle sera bel et bien représentée. Rassemblement du 02 aout, 2021, p12.

Le verbe introducteur « rassurer » suggère indirectement une prise de parole. Par ailleurs, il n'y a aucune présence de subordonnant qui annonce les propos mais plutôt une ponctuation qui joue ce rôle. Le narrateur ne s'approprie pas les propos du personnage (Jean Louis Moulot), il les reformule et en prend ainsi une distance. Cela peut montrer que l'information donnée par le maire de Grand-Bassam, Jean Louis Moulot demande à être confirmée. Le journaliste donne donc un point de vue extérieur plus ou moins objectif.

Quant au fonctionnement, indiquons qu'il n'échappe pas à la polyphonie, dans la mesure où les deux énonciations, celle du locuteur citant et du locuteur cité se mêlent. Pour Dominique Mainguemau :

« Ce ne sont pas deux véritables locuteurs, qui prendraient en charge des énonciations, des paroles, mais deux "voix", deux "points de vue" auxquels on ne peut attribuer aucun fragment de délimité du discours rapporté » (2001, 105)

Le discours indirect libre marque subtilement un changement de point de vue du narrateur de sorte qu'il est parfois difficile de distinguer s'il s'agit de propos rapportés ou de ses propres pensés.

C'est un moyen dont l'auteur se sert afin de mêler son point de vue avec celui des personnages dont il rapporte le discours.

6. Les enjeux des discours rapportés

6.1 L'énonciation du discours rapporté et le statut de l'énonciateur

Dans l'énonciation au discours directe, sujet énonciateur fait une assertion en affirmant avec les moyens typographiques, les deux points et les guillemets, que ce n'est pas lui qui parle. Son assertion n'en est pas une puisqu'il signale qu'il ne prend pas en charge ce qui est entre guillemets. Ceci peut créer une atmosphère d'objectivité.

Cependant, si l'énonciateur n'est pas celui qui asserte, celui qui prend en charge un énoncé, quelles seraient donc les opérations qu'il effectue dans le discours direct ?

Selon Atlani, bien souvent, l'énonciateur qui rapporte des propos textuellement ne rapporte en fait qu'une partie qu'il choisit du discours initialement produit. De plus, coupées de leur contexte primitif, les paroles d'autrui sont intégrées au nouveau discours et prennent leur sens dans celui-ci. A ce propos elle indique ceci « *s'il est vrai que l'énonciateur ne prend pas en charge le discours qu'il cite directement, il l'incorpore néanmoins dans son propre énoncé. Il lui est donc toujours possible de détourner le discours initialement produit de sa visée primitive* » (1981, 84)

Etant donné que la voix du narrateur raconte à la première personne, puisqu'il rapporte les propos d'autrui entre guillemets, il peut être aussi considéré comme un personnage qui prend part à l'action ; il exprime alors un point de vue intérieur subjectif.

Dans le discours indirect par contre, le sujet énonciateur est vu comme un interprète. Il transmet le sens du discours rapporté en effectuant une opération de traduction ou de paraphrase du discours de l'autre. Selon Atlani « *l'énonciateur dans le discours indirect ne donne pas la parole à celui dont il rapporte les propos mais plutôt "transfère la parole de l'autre avec toutes les opérations spécifiques que cela suppose (translation de temps, des pronoms, ...* » (1981, 88)

Le sujet énonciateur ne donne à aucun moment le statut de locuteur à cet autre comme c'était le cas dans du discours direct.

Contrairement au discours direct où l'énonciateur se contente de situer le discours de l'autre par rapport à sa propre situation d'énonciation, le discours indirect implique une opération de translation qui fait que l'énonciateur traduit obligatoirement le discours de l'autre dans sa propre situation d'énonciation. Il s'exprime à la troisième personne et se situe hors de l'action ; il donne alors un point de vue extérieur plus ou moins objectif sur les faits et rapporte de façon directe les paroles des personnages.

Malgré l'objectivité apparente du discours direct, ce mode de rapport de la parole sert des visées argumentatives différentes selon l'énonciateur qui le rapporte.

6.2 Le discours rapporté et sa visée argumentative

Pour ce qui est de la finalité de l'information on est souvent dans l'incertitude quand il s'agit de préciser si le journaliste, en citant a marqué sa fidélité aux paroles d'autrui en les rapportant dans leur aspect global, ou si par contre, il a marqué sa subjectivité en présentant dans le discours indirect son interprétation de ce qui n'a pas été dit explicitement. Le discours rapporté pourrait donc s'inscrire dans une logique argumentative dans laquelle le locuteur choisit de « faire appel » aux propos d'autrui

pour étayer son propre discours « à des fins de conviction et de persuasion » (L. Rosier, 2008, p. 116). En effet, son point de vue peut transparaître dans les propos de l'autre qui interviennent comme éléments d'argumentation dans son discours.

En dépit de la polyphonie que l'on perçoit dans le discours rapporté, nous ne saurions écarter le phénomène de l'ethos lié au sujet énonciateur. En effet, toute affirmation d'un point de vue, dans un énoncé au discours rapporté conduit à l'expression de l'ethos, concept apparu dans la rhétorique aristotélicienne, qui voit le jour dans toute prise de parole, participe de la construction de l'image de soi du sujet énonciateur.

« Legre Philippe a également assuré le Premier Ministre qu'il peut compter sur les populations au nom desquelles il a pris la parole. » (Fraternité Matin, du 02 aout 2021, p.03)

7. Conclusion

Cette analyse nous a permis de voir au-delà des observations limitées de la grammaire traditionnelle pour aller vers les problématiques d'énonciation et de pragmatique. Le fonctionnement du discours rapporté est plus complexe que ne le laissent croire les grammaires traditionnelles qui le réduisent à l'analyse des changements morphosyntaxiques.

En effet, C'est dans le cadre des approches énonciatives et pragmatiques que les vrais problèmes du fonctionnement du discours rapporté doivent être abordés. Dans cette perspective, le discours rapporté est considéré comme un acte d'énonciation spécifique dont l'étude nécessite une prise en compte de la situation d'énonciation.

L'emploi du discours direct souligne le parti pris d'objectivité et d'authenticité de la personne qui rapporte des paroles. Les discours indirect et indirect libre sont un indice de distance vis-à-vis des propos rapportés : soit qu'ils indiquent que l'auteur ne s'approprie pas les propos qu'il rapporte, soit qu'ils donnent un regard extérieur à la scène présentée ; ils peuvent également suggérer que l'idée rapportée demande à être confirmée. De ces procédés, le lecteur doit dégager les éléments qui l'aideront à identifier les différents points de vue.

En définitive, de cette étude sur le discours rapporté, on retiendra que la subjectivité du journaliste est susceptible de se manifester dans le choix de citer ou de ne pas citer ainsi que du style direct ou indirect. En outre, les formules introductives ont une place de choix dans une analyse de la subjectivité dans le discours de presse ; car si elles ne viennent pas pour confirmer le contenu des propos cités, elles en sont souvent motivées.

Conflict of Interest Statement

Je ne déclare aucun conflit d'intérêts.

About the Author

Je suis titulaire d'une thèse Unique en Lettres modernes (Sciences du Langage) spécialité grammaire et linguistique du Français (analyse du discours) à l'Université Felix Houphouët Boigny Abidjan. Je suis en service au Ministère de l'Éducation Nationale, je m'occupe de la formation initiale et continue des enseignants des Centres d'Animation Pédagogique et de la Formation Pédagogique (CAFOP). Email: welito.titi@gmail.com

Bibliographie

Corpus de presse (quotidiens ivoiriens)

Fraternité Matin du lundi 02 aout 2021

Le Nouveau Réveil du 02 aout 2021

Le Rassemblement du 02 aout 2021

Le Temps du lundi 02 juillet 2021

Ouvrages et articles de référence

Amossy, Ruth (2014). « L'éthos et ses doubles contemporains : perspectives disciplinaires ». *Langage et société*, n° 149, pp. 13-30.

Amossy, Ruth (2010). *La présentation de soi : ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France.

Atlani, Françoise (1981). Approche linguistique du fonctionnement discursif: un exemple, la presse écrite, thèse de 3ème cycle, Université Paris VII

Authier, Jacqueline (1978). « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV*, n° 17, pp. 1-8

Charaudeau, Patrick, (2014). *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Limoges, Lambert-Lucas.

Ducrot, Oswald (1984). *Le dire et le dit*. Paris, Minuit.

Grevisse, Maurice (1969). *Le bon usage*, Gembloux, Duculot

Maingueneau, Dominique. « Retour critique sur l'éthos ». *Langage et société*, n° 149, 2014a, pp. 31-48.

Maingueneau, Dominique (2003). *Linguistique pour le texte littéraire*. 4^e édition. Paris, Nathan, [1986].

Mikhaïl Bakhtine (1987). *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard Rosier, Laurence. (2008), *Le discours rapporté en français*. Paris, Ophrys.

Creative Commons licensing terms

Authors will retain the copyright of their published articles agreeing that a Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY 4.0) terms will be applied to their work. Under the terms of this license, no permission is required from the author(s) or publisher for members of the community to copy, distribute, transmit or adapt the article content, providing a proper, prominent and unambiguous attribution to the authors in a manner that makes clear that the materials are being reused under permission of a Creative Commons License. Views, opinions and conclusions expressed in this research article are views, opinions and conclusions of the author(s). Open Access Publishing Group and European Journal of Applied Linguistics Studies shall not be responsible or answerable for any loss, damage or liability caused in relation to/arising out of conflict of interests, copyright violations and inappropriate or inaccurate use of any kind content related or integrated on the research work. All the published works are meeting the Open Access Publishing requirements and can be freely accessed, shared, modified, distributed and used in educational, commercial and non-commercial purposes under a [Creative Commons attribution 4.0 International License \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).